

**PROJET D'EDUCATION POUR LA QUALITE ET LA PERTINENCE DES  
ENSEIGNEMENTS AUX NIVEAUX SECONDAIRE ET UNIVERSITAIRE (PEQPESU)**

---



**Project ID. : P149233**

## **Cadre de Planification en faveur des Population Autochtone (CPPA)**

### **Résumé non technique**

Le Projet d'Education pour la Qualité et la Pertinence des Enseignements au Niveau Secondaire et Universitaire (PEQPESU) comporte après sa restructuration, trois principales composantes et une composante pour la coordination et la supervision de la mise en œuvre des activités du Projet :

**La Composante 1 : Amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage des mathématiques et des sciences au niveau du secondaire** avec deux sous-composantes: (i) l'élaboration d'un cadre de politiques du secondaire et le renforcement des curricula en mathématiques et en sciences, y compris l'amélioration de l'environnement des établissements ; et (ii) le renforcement des curricula en mathématiques et en sciences aux niveaux des ISP pour la formation initiale et continue des enseignants du secondaire ;

**La Composante 2 : Amélioration de la pertinence de l'enseignement technique et professionnel au niveau secondaire et tertiaire dans les secteurs prioritaires** avec trois sous-composantes : (i) l'élaboration d'un cadre de politiques de l'ETP ; (ii) le renforcement de la qualité et la pertinence de l'ETP au niveau de l'enseignement secondaire et (iii) le renforcement de la qualité et la pertinence de l'ETP au niveau de l'enseignement supérieur ;

**La composante 3 :** Coordination, suivi, et évaluation du projet ; et

**La composante 4 :** initiative de la résilience communautaire d'urgence dans les zones affectées par la maladie à virus Ebola (MVE) a été intégrée à l'issue de la restructuration. La composante aura une seule activité : les Travaux Publics à Haute Intensité de Main d'Œuvre (THIMO) ou Cash for Work, destiné à soutenir l'économie régionale, renforcer la résilience communautaire, améliorer la cohésion sociale et promouvoir la gouvernance locale.

En outre, le présent CPPA du PEQPESU a été mis à jour à la suite à la présence de Populations Autochtones (PA) dans les nouvelles zones d'intervention du projet notamment, de la composante 4 (CERC).

Le PEQPESU couvre neuf provinces à savoir : la ville province de Kinshasa, les anciennes provinces du Kasai-Occidental, du Katanga, de l'Orientale, de l'Equateur, de Bandundu, le Nord et le Sud Kivu ainsi que l'actuelle province de l'Ituri qui font partie intégrante de la composante quatre (4).

Dans la zone d'ancrage du projet, principalement dans trois provinces (la Province de l'Equateur, le Nord Kivu et l'Ituri) bénéficiaires du projet, on trouve une présence importante des peuples autochtones.

L'objectif de ce CPPA est la prise en compte des populations autochtones pendant la mise en œuvre du projet. Il sied de signaler que le nombre au niveau national est estimé à plus au moins 660.054. La Province de l'Ituri dont le nombre de PA est estimé à 56.210 soit 8% de la population nationale de PA ; le Nord Kivu : 16.804 soit 3 % ; et la Province de l'Equateur 172.197 soit 26 %. Le total pour les zones bénéficiaires du projet est estimé à 566.141 PA soit, 85% de la population PA au niveau national.

Pour la composante 4, autant que pour les deux premières composantes, le présent CPPA présente une approche pour la mise en œuvre de mesures destinées à: (i) éviter des répercussions négatives potentielles sur les communautés de populations autochtones pygmées (PAP) et (ii) assurer que les PAP retirent du projet des avantages socioéconomiques culturellement adaptés qui profitent à la population féminine comme à la population masculine et à toutes les générations pendant toute la durée du projet. Il analyse la situation des groupes autochtones pygmées (les Bambuti et autres) dans le contexte actuel et met en exergue les problèmes spécifiques relatifs à leur place dans la société nationale en générale et dans le projet PEQPESU en particulier. Il a été relevé dans la zone du projet que beaucoup d'activités ont été entreprises dans le passé par le Gouvernement, des organisations de la société civile et des partenaires financiers pour améliorer la situation des Bambuti sur les plans de leurs droits, de leur développement et du renforcement de leurs capacités. Cependant, toutes ces activités n'ont pas eu un impact positif réel et visible sur les Bambuti, dont la situation sociale reste très fragile et la pauvreté devient de plus en plus aigüe.

Toutefois, compte tenu des dynamiques sociales entre les Bambuti et les autres groupes ethniques de la société ainsi que les rapports de force dans les activités économiques,<sup>1</sup> l'exécution des activités du Projet pourrait avoir localement des impacts d'ordre environnemental et social.

A cet effet, le CPPA envisage la mise en place d'un dispositif d'encadrement destiné à la fois aux PA et aux autres populations, en étroite collaboration avec les autorités administratives locales, les chefs traditionnels, les élites locales, les ONG et les autres organisations de la société civile intervenant dans la zone du projet.

Pour que les activités du projet et ses retombées soient aussi bénéfiques aux peuples autochtones qu'aux autres populations majoritaires, le CPPA propose la mise en place d'une dynamique d'appui des actions dans la région qui permettra à la fois de sécuriser la consommation domestique et promouvoir les activités génératrices de revenus en milieu Bantou comme en milieu des PA Pygmées. Des options en matière de Droits humains et de structurations des PA pygmées en groupements d'intérêts économiques sont également retenues. Pour cela, le CPPA propose que le projet collabore avec les ONG et les autres opérateurs d'appui conseil aux PA qui œuvrent pour l'acquisition des compétences, des terres et des outils agricoles.

Ces options sont justifiées par le fait qu'avec la crise qui perdure, la dynamique socio-économique locale et l'évolution des besoins font en sorte que les activités traditionnelles de chasse, de pêche et de cueillette des peuples autochtones de la zone ne suffiront plus à satisfaire l'ensemble de leurs besoins alimentaires. Faute de recensement depuis plus d'une décennie, il manque des données fiables sur le nombre des PA habitant. Vu le budget du projet et les activités décrites dans les trois composantes auxquelles prendront aussi part les PA (surtout les travaux de réhabilitation des pistes de desserte agricole avec des techniques à haute intensité de

---

<sup>1</sup>Les PAP sont généralement employés comme main-d'œuvre agricole dans les champs, ils n'ont pas des terres pour cultiver leur propre champ.

main d'œuvre, la construction d'écoles, dispensaires, latrines, etc.), on pourrait estimer qu'environ 1200 ménages PA pourraient bénéficier directement du projet.

Le CPPA envisage l'appui au développement communautaire des PA pour un coût estimatif de trois cent six mille neuf cents dollars américains (306 000 \$). Les activités tiendront également compte des projets élaborés et soumis par les autres populations, conformément aux orientations de la Politique opérationnelle 4.10 « Peuples Autochtones » de la Banque Mondiale. Le CPPA envisage que le projet et ses partenaires travaillent aussi avec les populations voisines bantoues et les collectivités territoriales déconcentrées locales pour renforcer leurs capacités organisationnelles et s'assurer que les activités réalisées au bénéfice des PA ne posent pas de problème et s'inscrivent dans une dynamique de production de bonnes pratiques et d'appui au développement local.

## **Recommandations**

- Réhabiliter des structures scolaires viables dans les villages où se trouvent les PA de préférence tout près de leurs campements avec tous les services essentiels y compris un personnel qualifié, en nombre suffisant ;
- Mobiliser les PA afin qu'elles envoient leurs enfants aux écoles et institut professionnels ;
- Motiver les leaders communautaires pour qu'ils s'impliquent pleinement dans les activités de sensibilisation des communautés autochtones à travers les visites à domicile pour encourager les parents à envoyer leurs enfants à l'école ;
- Sensibiliser le personnel enseignant pour qu'il puisse accueillir les enfants PA sans discrimination et stigmatisation ;
- Campagnes de sensibilisation des PA pygmées sur les règles de l'hygiène dans la phase des travaux pour éviter la contamination et la propagation de MVE ;
- Renforcement des capacités techniques à conduire les travaux de Haute Intensité de Main d'œuvre ;
- Tenant compte des recommandations de consultation, il est très urgent de faire accompagner le projet d'un plan d'action en faveur de la population autochtone.

Les détails du financement de ces mesures seront envoyés dans le plan d'action spécifique de ce CPPA. Toutefois, il est proposé des mesures immédiates de création des bases des données qui joueront un rôle très important dans la réalisation des activités du projet qui pourraient avoir des impacts visible et rapide dans la population autochtone.